

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2022, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

La directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2022, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame BENAMA Nacera, ingénieure d'études hors classe, présidente, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur GLENAT Olivier, directeur général des services, vice-président, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Madame DULION-FABARON Anne, attachée d'administration de l'état hors classe, experte, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse.

Monsieur BOUSQUET Jean-Luc, attaché d'administration de l'état, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame BRUNAUD SANON Nathalie, ingénieure d'études de classe normale, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Anglet.

Monsieur CORTADELLAS Jonathan, agent contractuel de catégorie A, Université de Perpignan, Perpignan.

Monsieur LARTIGUE Pierre, attaché principal d'administration de l'état, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame LY Anne, ingénieure de recherche de 1ère classe, Université de Montpellier, Montpellier.

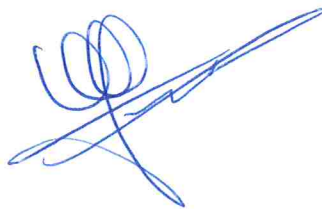
Monsieur POUVREAU Antoine, attaché principal d'administration de l'état, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Madame FADAT Céline, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur VACONSIN Matthieu, technicien de recherche et de formation de classe normale, suppléant, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Albi, le 25 avril 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.